

# COMPOSITION DES JURYS DE SÉLECTION

MASTER

Campagne 2022 – 2023

## Le Président de l'université

Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L. 612-6, et D. 612-36-2 ;

Vu les statuts de l'Université de Tours ;

Vu la délégation de signature et de pouvoir du Président de l'université n° DAJ/n°2021-425 ;

Vu la proposition de composition des jurys formulée par la Directrice de L'U.F.R. des Sciences Pharmaceutiques,

## DÉCIDE

### Article 1 : Désignation des jurys de sélection

Les demandes d'admission en Master pour l'année universitaire 2022–2023 sont examinées par un jury composé des personnes désignées ci-après :

## U.F.R. DES SCIENCES PHARMACEUTIQUES

### MENTION SCIENCES DU VIVANT

#### M2 : Parcours Infectiologie Immunité Vaccinologie et Biomédicaments

Présidente : Isabelle DIMIER-POISSON

Membres : Anne di TOMMASO

Françoise DEBIERRE-GROCKIEGO

Martine BRAIBANT

Valérie GOUILLEUX

Gilles THIBAUT

#### M1 & M2 : Parcours Management des bioproductions

Présidente : Marc CLASTRE

Membres : Laurence DOUZIECH-EYROLLES

Jillian MARC

Cyril POUPET

M1 & M2 : Parcours Infectious Diseases and One Health (IDOH)

Présidente : Stéphanie GERMON

Membres : Denys BRAND

Jens BOHNE (MHH- Allemagne)

Juergen MERTSCHING (MHH – Allemagne)

Joaquim SEGALES (UAB- Barcelona)

Laila DARWICH (UAB- Barcelona)

**MENTION BIOLOGIE SANTÉ**

M2 Parcours Qualité et gestion des risques en santé

Président : Jackie VERGOTE

Membres : Véronique CHAUVEAU

Marie Christine DELAGES

Bettina MALIVOIR

Géraud PAPON

René PAPON

Jean-Yves PY

Émilie VIERRON

**Article 2 : Affichage**

La présente décision fera l'objet d'un affichage dans les locaux de l'université.

**Article 3 : Exécution**

Le directeur général des services est chargé de l'exécution de la présente décision.

Fait à Tours, le 27 janvier 2022

Pour le Président de l'Université et par délégation,

Vice-président en charge de la formation et de la vie universitaire



Florent MALRIEU